



**La Municipalité de
Sainte-Élisabeth**

Sainte-Élisabeth, le lundi 28 septembre 2026

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT

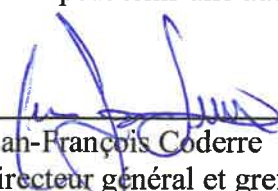
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Une demande d'autorisation de démolition a été présentée par madame Isabelle Bastien Barrette et monsieur Rémi Ouellet conformément Règlement 494-2019 sur la démolition d'immeubles, pour l'immeuble suivant :

Un bâtiment principal portant le numéro d'immeuble 2980, rang Saint-Martin et le numéro de lot 5 187 480 du cadastre du Québec.

2. Le programme de réutilisation du sol dégagé à la suite de la démolition de ce bâtiment consiste en la construction d'une nouvelle habitation unifamiliale.
3. Toute personne qui veut s'opposer à la démolition de ce bâtiment doit, dans les dix (10) jours de l'affichage du présent avis sur l'immeuble, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la Direction générale de la Municipalité, au plus tard le jeudi 8 octobre 2026, de l'une des façons suivantes :
 - Par la poste : 2195, rue Principale, Sainte-Élisabeth (Québec) J0K 2J0
 - Par courriel : dg@ste-elisabeth.qc.ca
4. Avant de rendre sa décision, le comité de démolition doit considérer les oppositions reçues.

Il peut tenir une audition publique s'il l'estime opportun.


Jean-François Coderre
Directeur général et greffier-trésorier